

Séance du Conseil Municipal du 11 mars 2014

Compte-rendu

Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2013

Le Conseil approuve à l'unanimité le Compte de Gestion du Receveur Municipal et le Compte Administratif de l'année 2013.

Le résultat de l'exercice 2013 s'établit comme suit :

- Excédent de fonctionnement :	123 911,31 €
- Déficit d'investissement :	71 616,80 €

Compte tenu des exercices antérieurs, le résultat net global au 31/12/2013 (fonctionnement et investissement confondus) est excédentaire de 161 699,76 euros

Vote des taux de la fiscalité locale pour 2014

Les taux de la fiscalité directe locale sont reconduits pour l'année 2014 :

Taxe d'habitation :	12,80 %
Taxe sur le foncier bâti :	21,02 %
Taxe sur le foncier non bâti :	37,61 %

Vote du Budget Primitif 2014

Le Budget 2014 s'équilibre en recettes et dépenses à :

- 451 974 euros en fonctionnement
- 442 972 euros en investissement.

Etang des Marais – Saison de pêche 2014 – Tarifs et ouverture

La saison de pêche à l'étang des Marais sera ouverte du dimanche 13 avril au dimanche 29 octobre 2014 inclus, tous les jours de 7 h 00 à 22 h 00.

Les tarifs restent inchangés, soit :

◆ Carte saisonnière pour les personnes habitant la commune :	30 €
◆ Carte saisonnière hors commune :	50 €
◆ Carte invité délivré à une personne déjà titulaire d'une carte de pêche :	5 €
◆ Tarif Journée de groupe :	80 €
◆ Caution prêt de la clé :	20 €

Les cartes sont à retirer au secrétariat de la mairie pendant ses heures d'ouverture.

Pour extrait certifié conforme
A Rou-Marson, le 12 mars 2014
Le maire

